

Facture n° FA250510 du 22/05/2025

Selon notre devis n° DE250262

CONTRAT ENTRETIEN ANNUEL 2025 - ZAC LES
PLANS - TRANCHE 4-CHEMIN DES HUGNES-
RESTINCLIERES
POSTE DE RELEVAGE DES EAUX USEES - 3
PASSAGES PAR AN

HECTARE

75 Rue Des Portes Domitiennes
BP 30020
34741 VENDARGUES CEDEX

SITUATION N° : 1

Réf	Désignation	Pas d'avt précédent		Avt du 22/05/2025		U.	Prix unitaire	Montant HT
				%	qté			
<u>1</u>	<u>FORFAIT ENTRETIEN POSTE DE RELEVAGE EU :</u>							
	<u>CHAQUE INTERVENTION COMPREND:</u>							
1.1	<u>NETTOYAGE/HYCROCURAGE</u> • HYDROCURAGE DE LA CUVE • VIDAGE DU PANIER DEGRILLEUR (SI PRESENT) • NETTOYAGE DES POMPES • POMPAGE DES GRAISSES MAXIMUM 1M3* • NETTOYAGE DES REGULATEURS DE NIVEAUX			100,00	1,00	F	380,00	380,00
1.2	FORFAIT DEPLACEMENT			100,00	1,00	F	80,00	80,00
1.3	<u>MAIN D'OEUVRE CHANTIER</u> • DEPLACEMENT TECHNICIEN • VERIFICATION GENERALE DU POSTE • ESSAIS EN MONDE MANUEL/AUTOMATIQUE • CONTROLE DES REGULATEURS DE NIVEAUX • CONTROLE, ESSAIS ET NETTOYAGE DE COFFRET DE COMMANDE • ETABLISSEMENT D'UN RAPPORT D'INTERVENTION AVEC DESCRIPTIF DES CONTROLES EFFECTUES ET DES MESURES A APPLIQUER SI MATERIEL DEFAILLANT. • ETABLISSEMENT D'UN DEVIS SI MATERIEL A REMPLACER.			100,00	4,00	H	50,00	200,00
	<u>IMPORTANT:</u> CE CONTRAT NE PREND EN COMPTE QUE LES VISITES PROGRAMMEES POUR							

Réf	Désignation	Pas d'avt précédent		Avt du 22/05/2025		U.	Prix unitaire	Montant HT
				%	qté			
	L'ENTRETIEN DU PR TEL QUE DEFINIT CI-DESSUS. TOUT PASSAGE OU DEPANNAGE SUPPLEMENTAIRE SERA FACTURE. FACTURATION APRES CHAQUE PASSAGE (SOIT 3 FACTURES DE SITUATION). *SI VOLUME DE DECHETS SUPPLEMENTAIRES (>1M3), AJOUTER : 55€ HT PAR METRE CUBE. Sous-total FORFAIT ENTRETIEN POSTE DE RELEVAGE EU :			33,33				660,00

Règlement par virement sur compte ci-dessous :
FR76 3000 4000 4100 0100 9340 990 - BNPAFRPPXXX

Montant des travaux	660,00
Total H.T.	660,00
Dont H.T. fournitures	460,00
Dont H.T. main d'oeuvre	200,00
200,00 à TVA ₆ : 20%	40,00
460,00 à TVA ₇ : 20%	92,00
TVA	132,00
Dont TVA fournitures	92,00
Dont TVA main d'oeuvre	40,00
Total T.T.C.	792,00
Net à payer (Euro)	792,00

Règlement :VIREMENT 45 J FIN DE MOIS
Escompte de 0 % pour paiement anticipé.
Pénalité de retard : 0 %.
En cas de retard de paiement, une pénalité forfaitaire de 40 euros sera due au titre des frais de recouvrement.
Echéance de 100,00 % au 31/07/25 : 792,00€

Désignation	Qté prévue	Pas d'avt précédent		Avt du 22/05/2025		U.	Prix unitaire	Montant HT
				%	qté			
FORFAIT ENTRETIEN POSTE DE RELEVAGE EU :	3,00			33,33	1,00	F	660,00	660,00

Reste à facturer HT € : 1320,00